Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260305-D_26_024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE n°26-024
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – GUIPEL

Date de convocation
27/02/2026

Date d'affichage
27/02/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 18
Quorum : 10
Présents : 16
Absents avec procuration : 2
Absents : 0
Votants : 18

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 5 mars 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence Mme Joucan I., Maire

Étaient présents : Mme Joucan I., M. Alméras L., Mme Delehaye V., M. Gallais Ph., Mme Raux C., M. Samson H., Mme Georges M., Mme Corradini-Mochet C., Mme Pondemer S, M. Le Guellec Y., M. Louazon S., M. Lahaye L., M. Galipaud B., Mme Thomas C., Mme Basille V. (à partir de la délibération n°26-026) , M. Denais J.-C. et Mme Jeanneteau N.

Etaient absents excusés : M. Rucay D., Mme Basille V. (jusqu'à la délibération n°26-025)

Procurations : M. Rucay D. à Mme Delehaye V., Mme Basille V. à M. Alméras L. (jusqu'à la délibération n°26-025)

Formant la majorité des membres en exercice. Mme Delehaye V. est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°26-024 - Finances – Guipel Autonomie Energie – Clôture du budget annexe

M. Gallais Ph. donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS

Il est rappelé au conseil municipal la délibération n°25-102 du 14 novembre 2025 qui autorise la dissolution du budget Guipel Autonomie Energie à compter du 1er janvier 2026, les activités de production d'énergie photovoltaïque étant désormais suivies au budget principal conformément à la loi n°2025-391 du 30 avril 2025.

Il est donc proposé d'arrêter le résultat comme suit

Excédent en section d'investissement	58 544,94
Excédent en section d'exploitation	71 323,98

et de porter l'excédent de clôture en fonctionnement au compte 002 du budget principal et l'excédent de la section d'exploitation au compte 001 du budget principal.

DÉLIBÉRATION

Vu la loi n°2025-391 du 30 avril 2025,
Vu la délibération du conseil municipal n°25-102 du 14 novembre 2025
Considérant le solde de la section d'exploitation et de la section d'investissement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260305-D_26_024-DE

- **APPROUVE** la clôture du budget annexe Guipel Autonomie Energie à l'issue des opérations de l'exercice 2025, et l'intégration des soldes de son compte de gestion au budget principal,

Pour extrait conforme :
Madame la Maire
Isabelle Joucan

La secrétaire de séance
Virginie Delehaye